

## Compte rendu du conseil municipal du Mardi 08 février 2022

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

### 1. Préparation du budget 2022 :

→ Résultat de l'année 2021 :

Fonctionnement :

Dépenses	: 276 080.23 €
Recettes	: 328 113.43 €
<b>Résultat</b>	<b>:+ 52 033.20 €</b>

Investissement :

Dépenses	: 238 526.75 €
Recettes	: 251 636.99 €
<b>Résultat</b>	<b>:+ 13 110.24€</b>

Remarques :

Pour 2022 en fonctionnement, prévoir une provision pour l'entretien des bâtiments, la voirie et divers achats (carrelage sol wc public, meuble de rangement cantine, réparation école, cheneau à la cure, meuble pour école, mise aux normes électriques de l'appart. de la cure, panneaux, marquise mairie, cendriers, etc...)

### 2. Investissement 2022

. Restauration bâtiment derrière salle polyvalente

Subvention Département obtenue :	60%
Subvention demandée à l' Etat :	20 %

. Luminaires sur le terrain de boules

Remplacement des luminaires très anciens par des luminaires à Led

. Borne incendie sur le chemin des Vignes

Mise en conformité de la borne (vers maison Stéphanie BRUN)

. Isolation des combles

Travaux terminés pour l'isolation des combles sur le bâtiment école mairie. Règlement après visite de contrôle.

. Plan de sauvegarde communal

Il convient de mettre à jour le plan communal de sauvegarde réalisé en 2011.

. Voirie : la commission des chemins déterminera les travaux nécessaires.

. Autres projets

Le conseil municipal passe en revue d'éventuels projets :

- Modification du garage communal,
  - Peinture couloir école
  - Travaux pour régler le problème d'humidité à la classe maternelle
- Une demande de subvention sera faite au niveau du Département

Remarque :

Les subventions des travaux réalisés précédemment ainsi que celles de 2022 et le remboursement de TVA permettront de bien financer les travaux prévus.

Urbanisme :

M. le Maire informe les membres du conseil municipal des permis de construire et des déclarations préalables en cours (2 PC et 1 DP)

Forêt :

Le martelage de la coupe de bois 2022 a été réalisé. Une délibération est à prendre pour l'ONF.

PLUI :

M. le maire fait part aux membres du conseil municipal de l'état d'avancement du PLUI. Un bulletin d'information de la communauté de communes parvenu dans chaque foyer donne les précisions concernant l'élaboration de ce document.

GARDERIE : Ouverture d'un compte de dépôt au Trésor pour modernisation du mode de règlement de cette régie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.